

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### Commission du conseil municipal sur les services aux citoyens

#### Consultation publique

### Les orientations 2011-2015 du Programme de propreté

**Montréal, le 28 octobre 2010** – La Commission sur les services aux citoyens vous invite à participer à la consultation publique sur le Programme de propreté 2011-2015. Dans le cadre du processus d'élaboration du Programme de propreté 2011-2015, la commission souhaite consulter la population sur un ensemble de propositions regroupées sous trois axes : le comportement des citoyens, l'organisation du travail en arrondissement ainsi que l'inspection et la réglementation. Les résultats obtenus suite à l'application du premier programme, élaboré en 2006 et mis en œuvre de 2007-2010, ont permis à l'Unité de la propreté et du déneigement de formuler de nouveaux objectifs. Différents groupes, internes et externes, ont été consultés afin de valider les objectifs de ce deuxième programme de propreté montréalais.

La commission, quant à elle, souhaite recueillir les commentaires et les mémoires des citoyens sur ces nouvelles propositions lors des séances suivantes :

DATES	jeudi 11 novembre 2010	Mercredi 17 novembre 2010	Jeudi 2 décembre 2010
HEURE	19 h 00		
LIEUX	Le 6767, Centre communautaire CDN  6767, Chemin de la Côte-des-Neiges, <b>Rez-de-chaussée</b>	Centre Leonardo Da Vinci  8450, boul. Lacordaire À l'intersection du boulevard Robert	Place Dupuis, 5 <sup>e</sup> étage  Bureau d'Arrondissement Salle du conseil, Ville-Marie 888, de Maisonneuve Est À l'intersection de la rue Saint-Hubert
ACCÈS <a href="http://stm.info">stm.info</a>	Méto Côte-des-Neiges ou Guy-Concordia Bus 165 Nord	Méto Crémazie Bus 192 Est Méto Saint-Michel Bus 141 Est et 32 Nord Méto Cadillac Bus 32 Nord	Méto Berri-Uqam Direction Place Dupuis

Chacune de ces séances comportera une brève présentation suivie d'une période d'échange avec les participants. Au terme de cette consultation, la commission formulera des recommandations et il appartiendra, par la suite, au comité exécutif et au conseil municipal de leur accorder le suivi approprié.

Les nouvelles propositions ayant trait au comportement des citoyens visent la reconduction annuelle de la *Grande opération Montréal.net*; la révision des ententes entre les arrondissements et les Éco-quartiers; la mise en œuvre de programmes d'adoption d'une rive ou d'un carré d'arbre (action individuelle et corporative); l'élaboration d'un règlement harmonisé visant l'enlèvement des graffiti sur le domaine privé par les propriétaires; la préparation d'un programme de sensibilisation à la propreté en milieu scolaire; l'accroissement de la propreté sur les artères commerciales désignées; la sensibilisation et

[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

services des Éco-Centres ainsi que l'affichage sur le domaine public. En matière d'organisation du travail, on vise la diminution du nombre de requêtes de citoyens portant sur les activités de propreté; l'utilisation optimale des outils de gestion informatisée; l'amélioration de la propreté visuelle du mobilier urbain; l'amélioration de la qualité des contenants de collecte sur le domaine public ainsi que l'amélioration de la propreté aux abords des chantiers (privés ou publics) tout au long des travaux. En ce qui a trait à l'inspection et à la réglementation, on souhaite élargir le domaine de contrôle de l'affichage libre; intensifier le travail des inspecteurs, d'une part, auprès des commerçants (SDC) afin d'améliorer la disposition des matières résiduelles et, d'autre part, aux abords des différents chantiers et des grands ensembles d'immeubles à logements.

Les personnes et les organismes qui, d'une part, souhaiteraient s'inscrire à l'avance pour prendre la parole ou pour déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe et ceux qui, d'autre part, ne pourraient se présenter à l'une ou l'autre des séances annoncées sont invités à nous faire parvenir leurs commentaires ou leurs mémoires par courriel, au plus tard le 2 décembre 2010, à l'adresse suivante : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca) ou en communiquant avec la Direction du greffe au 514 872-3770.

#### **Accessibilité**

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande, en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance, et ce, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La Commission sur les services aux citoyens est une commission permanente du conseil municipal. Son mandat consiste à étudier toute question relative aux services offerts à la population montréalaise et à faire au conseil municipal les recommandations qu'elle juge appropriées.

La commission est présidée par M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de ville de l'arrondissement Montréal-Nord. M. Étienne Brunet, conseiller de ville de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, en assure, quant à lui, la vice-présidence. Les membres sont : M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement de l'arrondissement Lasalle; M. Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement de l'arrondissement Saint-Laurent; M. Harout Chitilian, conseiller de ville de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville; Mme Huguette Roy, conseillère d'arrondissement de l'arrondissement du Sud-Ouest; M. Richard Ryan, conseiller d'arrondissement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et Mme Michèle Zammit, conseillère d'arrondissement de l'arrondissement d'Anjou.

-30-

Renseignements : Direction du greffe  
Division des élections et du soutien aux commissions  
(514) 872-3770